PN-ACB-676

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE

VOLUME 5

DONNEES SUR L'ELEVAGE
ET LA TRANSHUMANCE

ATACORA

PROJET D'ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DES ZONES LIBEREES DE L'ONCHOCERCOSE

BUREAU CENTRAL DES PROJETS
B.P. 2022 - COTONOU
R.P. BENIN

MULTINATIONAL AGRIBUSINESS SYSTEMS, INC.
1401 WILSON BOULEVARD
ARLINGTON, VIRGINIA 22209

1980 - 1983

VOLUME 5

ATACORA

DONNES SUR L'ELEVAGE ET LA TRANSHUMANCE

SOMMAIRE

I. LES GARDIENS DE TROUPEAUX

A. Description du Troupeau .....P. 4
B. Rémunération des Peulh .....P. 7
C. La Transhumance .....P. 8
D. Soins du Troupeau .....P. 10

II. LES PROPRIETAIRES DE TROUPEAUX

A. Signification du Troupeau .....P. 13
B. Le Gardiennage du Troupeau .....P. 14
C. La Transhumance .....P. 19
D. Soins du Troupeau .....P. 20

VOLUME 5B

TABLEAUX STATISTIQUES

7. Signification du Troupeau
8. Signification du Troupeau selon l'âge du Chef de Ménage
9. Signification du Troupeau selon la Scolarité de Chef de Ménage
10. Signification du Troupeau selon la Taille du Chef de Ménage.
11. Signification du Troupeau selon l'Activité du Chef de Ménage
12. Raison pour Confier son Troupeau à un Gardien.
13. Raison pour Confier son Troupeau selon l'Age du Chef de Ménage.
14. Raison pour Confier son Troupeau selon la Scolarité du Chef de Ménage.
15. Raison pour Confier son Troupeau selon l'Activité du Chef de Ménage.
16. Recrutment du Gardien.
17. Nombre d'Années dont le Gardien s'occupe du Troupeau.
18. Nombre d'Années dont le Gardien s'occupe du Troupeau selon l'Age du Chef de Ménage.

B

19. Nombre d'Années dont le Gardien s'occupe du Troupeau selon l'Activité Principale du Chef de Ménage.
20. Considération sur le Gardien.
21. Considération sur le Gardien selon l'Age du Chef de Ménage.
22. Considération sur le Gardien selon l'Activité principale du Chef de Ménage.
23. Satisfaction des Services du Gardien.
24. Satisfaction des Services selon l'Age du Chef de Ménage.
25. Raison de non-satisfaction du Gardien.
26. Mode de Paiement du Gardien.
27. Mode de Paiement du Gardien selon l'Activité Principale du Chef de Ménage.
28. Périodicité de Visite du Troupeau.
29. Périodicité de Visite selon l'Age du Chef de Ménage.
30. Périodicité de Visite du Troupeau selon l'Activité Principale du Chef de Ménage.
31. Transhumance du Troupeau en saison sèche.
32. Connaisance de l'Itinéraire.
33. Etat du Troupeau au retour de la Transhumance.
34. Transhumance en Saison Sèche avec Eau.
35. Bêtes suivies par un Vétérinaire.
36. Bêtes suivies par un Vétérinaire selon l'Age du Chef de Ménage.
37. Bêtes suivies par un Vétérinaire selon la Scolarité du Chef de Ménage.
38. Bêtes suivies par un Vétérinaire selon l'Activité Principale du Chef de Ménage.
39. Action Lors d'une Bête Malade.
40. Action Lors d'une Bête Malade selon l'Age du Chef de Ménage.
41. Action Lors d'une Bête Malade selon la Scolarité du Chef de Ménage.
42. Action Lors d'une Bête Malade selon l'Activité Principale du Chef de Ménage.
43. Moment de Décision de Vente d'une Bête.
44. Moment de Décision de Vente d'une Bête selon l'Age du Chef de Ménage.
45. Moment de Décision de Vente d'une Bête selon la Scolarité du Chef de Ménage.
46. Moment de Décision de Vente d'une Bête selon l'Activité Principale de Chef de Ménage.
47. Facteurs Néfastes au Développement de l'Elevage.
48. Considérations sur le fait d'Avoir un Troupeau.
49. Considérations sur le fait d'Avoir un Troupeau selon l'Age du Chef de Ménage.
50. Considérations sur le fait d'Avoir un Troupeau selon la Scolarité du Chef de Ménage.
51. Considérations sur le fait d'Avoir un Troupeau selon l'Activité Principale du Chef de Ménage.

52. Raisons pour Accroître son Troupeau.
53. Raisons pour Accroître son Troupeau selon l'Age du Chef de Ménage.
54. Raisons pour Accroître son Troupeau selon la Scolarité du Chef du Ménage.
55. Raisons pour Accroître son Troupeau selon l'Activité Principale du Chef de Ménage.
57. Achat d'Aliments pour le Troupeau.

d

VOLUME 5

ATACORA

L'ELEVAGE ET LA TRANSHUMANCE

Bien que les deux Provinces du Nord présentent de fortes potentialités pour l'élevage bovin, celui-ci a été jusqu'à présent limité et sous exploité en raison de certaines contraintes d'ordre socio-économique (le gardiennage par les PEULHS des troupeaux itinérants à faible rendement), socio-culturel (les propriétaires de boeufs voient dans l'élevage une source de prestige et une forme d'épargne leur permettant de faire face aux dépenses résultant de certaines cérémonies), climatique et alimentaire, (avec le problème d'eau et de pâturage qui force les troupeaux en transhumance) et enfin des contraintes d'ordre pathologique (avec des races peu résistantes à la tryponosomiase).

Le cheptel Bovin est estimé à 196.000 têtes pour l'ATACORA (données de la vaccination systématique de l'année 1981) et à 483.000 têtes pour le BORGOU (Sonagri 1979). Ce cheptel est

confié dans sa presque totalité à des PEULH, qui élèvent les animaux qui leur appartiennent et ceux dont ils ont la garde, suivant un mode traditionnel et extensif, basé sur la transhumance en saison sèche. Les PEULH que l'on rencontre dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest sont essentiellement des nomades et des gardiens de troupeaux. De tout temps, ils sont spécialisés dans l'élevage et maîtrisent tous les facteurs de l'élevage bovin itinérant, connaissent parfaitement les lieux, l'état des pâturages, les points d'eau permanents et temporaires, les maladies qu'ils traitent avec des remèdes traditionnels. Cette étude sur l'élevage et la transhumance est le résultat de deux enquêtes distinctes: une première enquête a été réalisée auprès des gardiens de troupeaux: une soixantaine d'entre-eux ont été interrogés pour l'ensemble des deux Provinces. La seconde enquête a été réalisée auprès des ménages possédant une ou plusieurs bêtes. Dans une première partie, nous présentons donc l'étude faite sur les gardiens de troupeau, et dans la seconde, celle réalisée auprès des ménages.

I. LES GARDIENS DE TROUPEAUX

Les PEULH commencent très jeunes l'apprentissage du gardiennage: plus de la moitié de l'échantillon étudié rapporte

avoir commencé à garder les troupeaux avant l'âge de 14 ans. Comme on le voit dans le tableau suivant. Cela pose d'ailleurs certains problèmes dans les villages PEULH, où les parentspréfèrent envoyer les jeunes garçons garder les troupeaux plutôt que suivre les classes à l'école.

AGE A LAQUELLE LE GARDIEN A COMMENCE SON TRAVAIL

AGE	F. A.	F. R.	F. C.
moins de 15 ans	14	51%	51%
15 à 20 ans	4	14%	65%
20 à 30 ans	3	10%	75%
plus 30 ans	7	25%	100%
TOTAL	28	100%	

En règle générale, les PEULH possèdent un campement d'hivernage fixe où ils cultivent quelques céréales. Ainsi, 95% de l'échantillon étudié rapporte faire un peu d'agriculture, en de petites parcelles. En saison sèche ils quittent le campement avec le troupeau à la recherche de pâturages et de points d'eau. Tandis que les hommes ont pratiquement l'exclusivité du gardiennage, les femmes se dédient à la vente du lait et du fromage.

A. Description du Troupeau

Des différentes races qui composent le cheptel Béninois, deux prédominent dans le Nord: la race Borgou, qui représente 61% de l'échantillon, et la race Somba qui représente 36% de l'échantillon. Les races Zébu et autres ne représentent que 3% du total.

RACES	ADULTES		JEUNES		VIEUX		TOTAL	
	F.A.	F.R.	F.A.	F.R.	F.A.	F.R.	F.A	F.R.
BORGOU	666	63%	267	50%	279	72%	1212	61%
SOMBA	354	34%	254	48%	105	27%	713	36%
ZEBU	7		1		3		11	1%
AUTRE	31	3%	7	2%	8		46	2%
TOTAL	1058	100%	529	100%	395	100%	1982	100%

Comparant les Bovins par âge, il apparaît que 55 % des Borgou et 50% des Somba sont des adultes (plus de 3 ans) tandis que 23% des Borgou et 15% des Somba ont moins d'un an.

DESCRIPTION DU TROUPEAU: ANALYSE PAR RACES.

RACES	ADULTES		JEUNES		VIEUX		TOTAL	
	F.A.	F.R.	F.A.	F.R.	F.A.	F.R.	F.A	F.R.
BORGOU	666	55%	267	22%	279	23%	1212	100%
SOMBA	354	50%	254	36%	105	15%	713	100%
ZEBU	7	63%	1	9%	3	28%	11	100%
AUTRE	31	67%	7	15%	8	18%	46	100%
TOTAL	1058		529		395		1982	

Dans les quatre races considérées plus de 50% du cheptel est adulte.

Dans l'échantillon étudié, la taille moyenne d'un troupeau est de 71 bêtes, dont près de la moitié (30 bêtes) appartient au gardien lui-même. Mais cette proportion est très certainement sous-estimée, car les PEULH sont réticents à révéler le nombre de bêtes leur appartenant: ils craignent que, dévoiler le nombre exact de leurs bêtes, n'entraîne la jalousie des autres, aussi en font-ils un secret. Il semblerait donc que l'étude de la Sonagri (Projet de Dévelopmment Rural du Borgou, Annexe de 1979) soit assez proche de la réalité lorsqu'elle affirme "les PEULH seraient propriétaires d'un peu plus de la moitié de l'ensembe du troupeau". Les autres bêtes appartiennent à de

nombreux propriétaires, dont certains peuvent n'avoir qu'une vache, et d'autres une trentaine. La moyenne de bêtes par propriétaires, dans l'échantillon, est de 12.5. En règle générale, les propriétaires confient leurs bêtes pour un temps illimité, et ne les récupèrent que lorsqu'ils ont des problèmes d'argent, ou pour faire face à certaines cérémonies. Dix pourcent seulement des gardiens affirment que les bêtes leur sont confiées pour une période variant de 3 à 5 ans. Tous les autres gardent les bêtes pour un temps illimité. Selon les gardiens, les raisons pour lesquelles les propriétaires leur confient leurs troupeaux sont, avant tout, parce qu'ils "sont considérés de tout temps comme les spécialistes de l'élevage et du gardiennage: l'élevage, c'est l'affaire des PEULH". (50% des gardiens interrogés). Trente-cinq pourcent répondent que les paysans, les BARIBA en particulier, ne peuvent pas s'en occuper, ou bien "parce qu'ils n'ont pas le temps, ou bien parce qu'ils ont horreur de le faire". Une autre raison avancée est aussi que "les paysans leur confient leurs troupeaux, parce qu'ils ne veulent pas faire connaître leur richesse aux autres: c'est un secret entre le paysan et le PEULH".

B. Rémunération des PEULH

Bien que les gardiens de troupeaux ne soient pas payés comme tels pour garder les vaches des autres, de fait certaines formes de rémunération existent, qui varient selon les zones. Aussi, certains gardent un veau tous les 3 ou 5 ans, d'autres gardent un veau sur 3 et dans tous les cas, ils disposent librement du lait, ce qui d'ailleurs est l'élément principal de leur alimentation. Lorsque tout le lait produit n'est pas consommé par les membres des ménages, il est transformé en fromage, puis vendu. Avec cet argent, les femmes achètent des condiments et de la nourriture. Mais le rendement laitier est minime, et en moyenne, une vache donne un demi-litre de lait par jour. Cette faible production rejoint les données de l'étude de la Sonagri (1979) qui écrit "le disponible annuel de lait, par vache gestante, après alimentation du veau, a été estimé à 150 litres". D'autres gardiens reçoivent en plus du sel, ou une petite somme d'argent (de 500 à 1.000F) lorsque le propriétaire vend une de ses bêtes. Enfin, certains se plaignent de ne rien recevoir du tout, surtout lorsque la vache ne produit pas, et ils demandent alors au propriétaire de venir retirer ses bêtes.

C. La Transhumance

L'élevage pastoral traditionnel est fortement conditionné par les conditions climatiques spécifiques du Nord du BENIN, où se succèdent deux saisons bien différenciées: la saison des pluies, qui commence vers les mois d'avril-mai et se prolonge jusqu'en août, suivie de la saison sèche. Les réserves naturelles de nourriture, tels les pâturages s'épuisent vers le mois de novembre, et les nombreux points d'eau tarissent. Pour assurer la survie des troupeaux, les PEULH partent alors en transhumance, qui n'est autre que la recherche de pâturage et de points d'eau permanents. Ce mouvement des troupeaux se font vers les grands points d'eau, le long de la frontière du Niger et du Nigéria, ainsi que vers certains points intérieurs du pays, où l'eau ne tarit pas, comme le long du fleuve Alibori (voir carte). Dans notre échantillon, 19% de ceux qui font la transhumance partent pour une durée approximative de 3 mois, 29% pour 4 mois et 52% pour une période supérieure à 4 mois. Durant ce parcours, 79% des gardiens pratiquent l'ébranchage des arbres pour compléter la maigre nourriture du troupeau. Dans certaines zones, ils doivent payer des taxes de passage, voire de pâturage. Mais cette pratique est peu courante. Les gardiens font pratiquement chaque année le même parcours. Mais il est important de noter que, dans notre échantillon, 89% des

COURANTS DE TRANSHUMANCE AU NORD BENIN

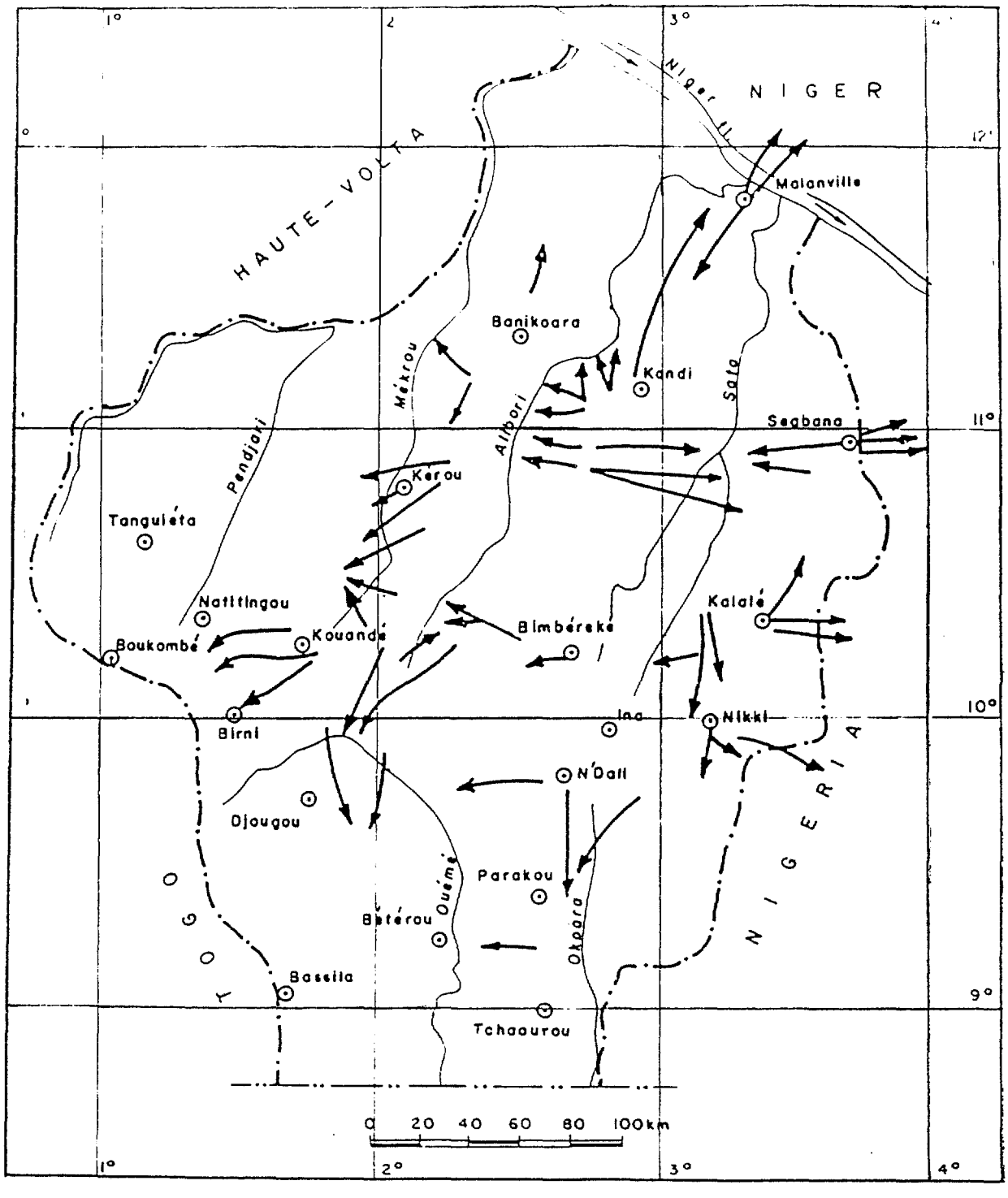

Source Projet PNUD / FAO/BEN/72/015

gardiens affirment qu'ils resteraient sur place avec leurs troupeaux, s'il y avait de la nourriture et des points d'eau permanents, car la transhumance leur crée beaucoup de problèmes. Les gardiens mentionnent entre autres les maladies qui déciment le bétail, le manque d'eau et de nourriture qui affaiblit le troupeau, les dégâts causés dans les champs des paysans qui réclament alors de l'argent et maltraitent le troupeau, et enfin la fatigue du bétail et des bouviers. Dans l'échantillon considéré, sur un total de 1.918 bêtes, 201 sont mortes au cours de la dernière transhumance, soit un peu plus de 10%. A ce chiffre il faut ajouter les bêtes qui se perdent, ou qui sont volées, ce qui est la source de conflit avec le propriétaire, qui demande parfois à être remboursé, ou retire ses autres bêtes du troupeau.

D. Soins du Troupeau

Bien que 43% des gardiens interrogés affirment faire voir leur troupeau à un vétérinaire chaque année, avant et au retour de la transhumance, nous avons tout lieu de penser que dans l'ensemble des deux Provinces du Nord, ce pourcentage est loin d'être atteint en raison même du manque de services vétérinaires pour couvrir chacune des Provinces. Parmi ceux qui

n'ont pas fait voir leur troupeau à un vétérinaire, 50% ont considéré que c'était inutile parce que le troupeau était en pleine forme; 30% ne l'ont pas fait parce qu'il n'y avait pas de vétérinaire dans la région; 10% parce qu'ils n'avaient pas d'argent et les autres parce qu'ils savent que "le vétérinaire dirait qu'il n'a pas de produits".

En fait, lorsqu'une bête tombe malade, le PEULH commence par la soigner à l'indigène. Si la bête ne s'améliore pas, il avertit le propriétaire, qui fait alors lui-même appel au vétérinaire (80% des cas). Dans les autres cas, le propriétaire fait abattre la bête pour la vendre. C'est aussi ce qui se fait lorsque le traitement ne donne pas de bons résultats. Enfin il est à noter que les gardiens considèrent que les prix des produits vétérinaires sont beaucoup trop élevés lorsqu'ils les trouvent, et qu'en outre il est inutile de faire venir le vétérinaire. C'est pourquoi ils préfèrent utiliser leurs remèdes traditionnels.

En règle générale, les propriétaires rendent visite à leurs troupeaux. Mais la périodicité varie grandement. Certains viennent chaque mois (en dehors de la période de transhumance), d'autres deux fois par an, et la majorité une seule fois, au retour de la transhumance. Mais les gardien n'aiment pas que les propriétaires viennent trop souvent: ils interprètent cela

comme un manque de confiance à leur égard. Enfin, certains propriétaires ne viennent que lorsque le gardien les avise qu'une bête est malade, ou lorsqu'ils ont un problème, et qu'ils doivent vendre une bête pour se tirer d'affaire.

L'alimentation du bétail est assurée essentiellement par les herbes de pâturage, complémentée après la période des récoltes, par les résidus des récoltes, telles les tiges de sorgho et de mil, et quelques branchages. Le seul complément acheté pour l'alimentation du bétail est le sel donné par 91% des gardiens interrogés, qui sont conscients de la carence de leurs animaux en certains éléments minéraux.

II. LES PROPRIETAIRES DE TROUPEAUX

L'étude agro-économique dans la section sur le cheptel vif et le mode de conduite de l'élevage, mentionne que 34.9% des ménages enquêtés dans le Borgou possèdent des bovins, avec en moyenne 6.5 têtes pour chacune de ces exploitations, et 2.3 pour l'ensemble des ménages enquêtés. Ce pourcentage est somme toute assez faible, mais il faut se rappeler que dans le Nord, la population ne fait pas d'élevage pour des raisons économiques, sinon pour des raisons de prestige et d'épargne et que aussi, un troupeau est perçu comme un signe de richesse.

A. Signification du Troupeau

Le tableau 7 montre que, pour la population enquêtée, avoir un troupeau c'est d'abord un signe de richesse (37.6%), c'est un honneur (32.9%) et donc que le ménage qui a un troupeau en tire un certain prestige, et enfin c'est un intérêt (15.1%), c'est-à-dire un placement, une épargne que l'on peut utiliser en cas de besoin. Pour tous les groupes éthniques analysés dans cette enquête (BARIBA, DJOUGOU, PEULH et OTAMMARI), c'est la prestige qui vient en premier, excepté pour les DJOUGOUS, où la richese est la signification première du troupeau). Mais il n'y a pas de relation entre la signification accordée au troupeau et l'âge du Chef de Ménage (tableau 8), la scolarité du Chef de Ménage (tableau 9), la taille du ménage (tableau 10), ni l'activité principale du Chef de Ménage (tableau 11).

B. Le Gardiennage du Troupeau

La raison principale pour laquelle les propriétaires confient leur troupeau à un gardien, c'est de se faciliter le travail (61.2%). Les PEULH en prennent soin et le propriétaire n'a plus à s'en occuper. La seconde raison, c'est que les populations considèrent que c'est le métier des PEULH (19%) et 3.3% le font par tradition (tableau 12). Tous les groupes éthniques qui confient leur troupeau aux PEULH le font, d'abord et avant tout, pour se faciliter la tâche. Il n'est donc pas surprenant qu'il n'y ait pas de relation entre les raisons pour confier son troupeau à un gardien et l'âge du Chef de Ménage (tableau 13), la scolarité du Chef de Ménage (tableau 14) ou l'activité principale du Chef de Ménage (tableau 15). Le choix du gardien s'opère dans 25% des cas sur recommendation de parents ou d'amis (tableau 16). Vingt-cinq pourcent des réponses tombent dans la catégorie "AUTRE", qu'il aurait été intéressant de pouvoir préciser. Ce sont surtout les DJOUGOU qui choissient leur gardien sur recomendation de parents et d'amis (43.8%), comme on le voit dans le tableau suivant.

NATIONALITE	RECRUTEMENT SUR RECOMMENDATION DE PARENTS OU D'AMIS
DJOUGOU	43.8%
PEULH	25.0%
OTAMMARI	21.4%
BARIBA	15.4%

Quoiqu'il en soit du mode de recrutement, les propriétaires confient leur troupeau au même gardien pour plusieurs années: 50% le confient pour plus de 3 ans (tableau 17), la moyenne étant de 4.6 ans. Ce n'est que dans le District de BOUKOUMBE que les bêtes sont confiées pour peu de temps: 2.4 ans de moyenne. Mais il n'y a pas de relation entre le nombre d'années dont le gardien s'occupe du troupeau et l'âge du Chef de Ménage (tableau 18) ou l'activité principale du Chef de Ménage (tableau 19). Cela dépend en fait de la satisfaction du propriétaire pour les services du gardien. Si les bêtes tombent malades, ou quelques unes se perdent, alors il est probable que le propriétaire cherchera un autre gardien.

Il est intéressant de noter que dans l'ensemble, les propriétaires considérent le gardien comme un ami, (32.7%) et/ou un spécialiste (32.7%) (tableau 20). De fait, aux yeux du

propriétaire, ils sont souvent les deux car ils gardent leur "secret", en ne faisant pas connaître à qui sont les bêtes dont ils ont la garde, pour éviter toute jalousie. Au niveau des groupes éthniques, ce sont les BARIBA qui les considèrent avant tout comme des amis (94.7%), tandis que les DJOUGOU les considèrent commes des spécialistes (57.1%). Mais pour les OTAMMARI ils sont avant tout des étranger (38.2%). La répartition par District reflète précisément cette tendance. C'est à COBLY, MATERI et BOUKOUMBE qu'ils sont le plus considérés comme des étrangers, à KOUNDE et KEROU comme des amis, et à DJOUGOU RURAL commes des spécialistes. Il n'y a pas de relation entre la manière dont le gardien est considéré et l'âge du Chef de Ménage (tableau 21) ou l'activité principale du Chef de Ménage (tableau 22). C'est l'appartenance à tel ou tel groupe éthnique qui est le facteur le plus déterminant.

Le tableau 23 révèle que 85.7% des propriétaires sont satisfaits des services de leur gardien. En fait, ce pourcentage est supérieur à 90% pour tous les groupes éthniques considérés, excepté chez les OTAMMARI, où 73.5% seulement se déclarent satisfaits. Ceci est dû à la personalité même des OTAMMARI, qui sont méfiants des autres, et ont souvent l'impression de se faire voler par les PEULH. Il existe une relation significative ($r = .14$) entre l'âge des Chefs de Ménage et la satisfaction des services du gardien (tableau 24). Plus les Chefs de Ménage sont âgés, et plus ils se

déclarent satisfaits. Par contre, il n'y a pas de relation avec l'activité principale du Chef de Ménage. Les raisons principales des non satisfaction sont soit que le gardien n'a pas agi avec eux d'une manière correcte (39.1%) soit que les propriétaires les considèrent comme des voleurs (30.4%). Ce sont surtout les OTAMMARI qui jugent leur attitude incorrecte (42.1%). Il n'est donc pas surprenant que c'est dans le District de BOUKOUMBE que les bêtes sont confiées le moins de temps au même gardien.

Le mode de rémunération des gardiens varie d'une région à une autre, et selon les propriétaires. Dans l'ATACORA, la forme de rémunération la plus commune consiste à donner des vivres tels que sorgho, mil, après les récoltes (40.3%). Mais beaucoup ne donne rien (17.7%), c'est-à-dire que les PEULH n'a que le lait des vaches, si elles produisent (17.7%). Très peu donne de temps à autre une certaine somme d'argent (9,5%) ou un veau tous les 3 ou 5 ans (7.5%) (tableau 26). Donner un veau est la forme de rénumeration la plus commune des BARIBA (41.2%) tandis que les OTAMMARI et les DJOUGOU donnent des vivres (71.1% et 28.6% respectivament). Il n'y a pas de relation entre le mode de paiement du gardien et l'activité principale du Chef de Ménage (tableau 27).

Les propriétaires, bien qu'ils confient leur troupeau à un PEULH, ne s'en désintéressent pas pour autant. Ainsi, 26.7%

leur rendent visite une fois par semaine (tableau 28), 26,8% leur rendent visite une fois par mois, et 45.1% seulement au moins une fois par an, souvent au retour de la transhumance pour s'assurer que les bêtes sont en bon état. Ce sont les DJOUGOU qui viennent le moins souvent voir leurs bêtes: 76.3% ne le font qu'une fois par an, tandis que 66.6% des OTAMMARI les visitent au moins une fois par mois. Les tableaux 29 et 30 montrent qu'il n'y a pas de relation entre la périodicité de visite de troupeau, l'âge et l'activité principale du Chef de Ménage.

C. La Transhumance

Nous avons vu que la transhumance est une pratique pastorale qui répond aux exigences du milieu: le gardien, pour assurer la survie du troupeau en saison sèche, part à la recherche de pâturage et de points d'eau. Mais dans certains Districts, la transhumance est pratiquement inéxistant. Si dans l'ensemble de l'ATACORA, seulement 25% des troupeaux partent en transhumance (tableau 31), c'est surtout le fait des troupeaux des BARIBA (89.5%) et des PEULH (83.3%), c'est-à-dire des Districts de KEROU et KOUANDE. Par contre, la transhumance est pratiquement non éxistante pour les troupeaux des OTAMMARI (97%) et des DJOUGOU (87.2%). De fait dans les District de BOUKOUMBE, seulement 5.9% des ménages qui ont un troupeau voient leur bêtes partir en transhumance. Dans l'ensemble, les population connaissent l'itinéraire suivi par les PEULH (83.3%), cet itinéraire étant pratiquement le même d'une années sur l'autre (tableau 32). Il est intéressant de noter que 97.3% des ménages considèrent que leurs bêtes sont en bonne forme au retour de la transhumance (tableau 33), et ce, quelque soit le groupe ethnique du propriétaire. Il n'est donc pas surprenant que parmi les ménages dont les bêtes sont parties en transhumance, 55.6% pensent qu'ils les laisseraient partir, même s'il y avait des points d'eau tout près, excepté Les OTAMMARI, qui s'y opposeraient à 75% (tableau 34).

D. Soins du Troupeau

Seuls 21.3% des propriétaires affirment ne pas faire suivre leur troupeau par un vétérinaire: 29.6% les font pas chez les OTAMMARI, contre 7.5% chez les DJOUGOU comme le montre le tableau suivant.

NATIONALITE	BETES SUIVIES PAR VETERINAIRE AU MOINS UNE FOIS PAR AN
DJOUGOU	92.5%
BARIBA	88.9%
PEULH	84.2%
OTAMMARI	70.4%

Il est à noter que ce ne sont pas les PEULH qui le plus souvent font suivre leurs bêtes par un vétérinaire, car étant les "spécialistes de l'élevage", ils disposent d'un certain nombre de remèdes indigènes qu'ils appliquent en cas de besoin. Ce n'est guère que lorsque leurs remèdes demeurent sans effet qu'ils font appel à un vétérinaire. Il n'y a pas de relation entre le fait de faire suivre ses bêtes par un vétérinaire et l'âge (tableau 36), la scolarité (tableau 37) ou l'activité principale du Chef de Ménage (tableau 38).

Lorsqu'une bête tombe malade, 47.3% des propriétaires appellent le vétérinaire (tableau 39). Mais il est intéressant de noter que 17.2% font immédiatement appel au boucher, 12.4% vendent la bête malade, et 10.2% demandent au PEULH de la soigner avec ses remèdes indigènes. Au niveau des groupes éthniques, ce sont les BARIBA qui le plus font appel au vétérinaire (68.4%), tandis que les DJOUGOU appellent le boucher (35%).Il n'y a pas de relation entre l'action entreprise lorsqu'une bête tombe malade et l'âge (tableau 40) ou l'activité (tableau 42) du Chef de Ménage; par contre il y a une relation significative (r = .80) avec la scolarité du chef de Ménage: plus il est éduqué, et plus il aura recours au vétérinaire.

Nous avons mentionné au début de cette étude que pour les propriétaires, avoir un troupeau est avant tout une source de prestige, et un moyen d'épargne; il est donc très important d'avoir un troupeau, comme le révèle le tableau 48. De fait, le tableau 43 révèle que 54.1% des propriétaires vendent leurs bêtes lorsqu'ils ont des problèmes d'argent, et 7.6% pour faire face aux coûts des cérémonies. Mais 13% déclarent ne jamais vendre une bête: pour ceux-là, le troupeau est essentiellement une source de prestige, et plus le troupeau est important, plus de prestige ils en retirent. Par ailleurs, 10.2% vendent une bête soit lorsqu'elle est malade, soit lorsqu'elle est trop vieille, et 6.5% en vendent pour payer leurs impôts. Mais pour

tous les groupe éthniques, ce qui motive le plus souvent la vente d'une bête c'est un problème d'argent.

Les tableaux 44, 45 et 46 montrent qu'il n'y a pas de relation entre la raison de vente d'une bête et l'âge, la scolarité et l'activité principale du Chef de Ménage.

D'après les propriétaires, ce qui s'oppose le plus au développement de l'élevage, c'est tout d'abord les maladies (43.3%), puis le manque d'eau (11.8%) et la nourriture (11.8%) (tableau 47). Mais tous sont désireux d'accroître leur troupeau: 28.8% considèrent que c'est une nécessité, 26.9% que c'est une bonne source de revenu, et 23.7% que c'est une richese (tableau 52). Les raisons majeures avancées par chacun des groupes éthniques sont les suivantes:

NATIONALITE	RAISON POUR ACCROITRE SON TROUPEAU.	%
BARIBA	RICHESSE	46.7
DJOUGOU	SOURCE DE REVENU	29.0
PEULH	NECESSITE	40.9
OTAMMARI	NECESSITE	29.5

Il n'y a pas de relation entre les raisons avancées pour accroître son troupeau et l'âge (tableau 53), la scolarité

(tableau 54) et l'activité principale du Chef de Ménage (tableau 55).

Les propriétaires n'achètent pas d'aliments pour leurs bêtes, si ce n'est du sel: 16.8% d'entre eux le font. Mais 77.8% n'achètent rien (tableau 51). En fait, ce sont surtout les PEULH qui achètent du sel (52.6%) conscients de la carence de leurs animaux en minéraux essentiels pour préserver leur santé.